



## 27 JANVIER 2021 AU C.P TOULON : COMPTE-RENDU DE LA REUNION LOCALE AVEC LE M.C.I ET L'ADJOINT DU D.I !

Les 3 organisations syndicales représentatives des Personnels du C-P de Toulon ont été conviées pour discuter de la mise en place des différentes préconisations du MCI. Cette réunion a permis des échanges constructifs au sujet des difficultés pratiques **remontées du terrain et liées au manque criant de Personnel !**

**VIDEO :** Le référent du MCI a constaté que la couverture par la vidéo-surveillance de nombreux secteurs de la détention n'était pas suffisante pour la sécurisation de l'établissement, des Personnels de Surveillance et intervenant(e)s extérieurs.

### **RENFORT EN PERSONNEL :**

- L'ouverture de 2 postes d'Administratifs ont été sollicités par la Directrice à la prochaine CAP.
- 1 Personnel de Surveillance sera reclassé en Poste d'Administratif afin de récupérer un Agent affecté en détention.
- L'affectation urgente de Moniteurs de Sport a été demandée.
- Le nombre croissant de postes "aménagés de longue durée" a été souligné par l'Adjoint du D.I.

### **PROJECTIONS :**

La mise en place de filets "anti-projections" paraît difficile et techniquement peu efficace. A défaut, pour les téléphones en détention, des brouilleurs seront rapidement mis en place. Pour les projections (drogues, armes...) des rondes de sécurisation du périmètre de l'établissement feront parties des futures missions des ELSP dotés d'un véhicule rapide d'intervention.

**Force ouvrière** a demandé que les rondes de Police et de Gendarmerie soient adaptées aux "horaires critiques" de la détention en rappelant que les projections venant de l'extérieur étaient d'abord du ressort des forces de sécurité compétentes !

### **"SERRURES MAGISTER" :**

Le "double verrouillage manuel" des Postes protégés sera prochainement remplacé par une gestion d'ouverture électronique à distance afin de soulager les gradés de jour, faciliter le bon fonctionnement des relèves et pour des raisons évidentes de sécurité (en cas de malaise d'un Agent, d'incendie...).

**PCI2 et PEP2 :** Ces postes seront "sanctuarisés" afin de ne plus laisser seuls les Agents de l'Infra. C'est pourquoi **FORCE OUVRIERE** a demandé que les Postes de la PEP et du PCI soient toujours doublés par la Brigade Infra (*seule compétente en la matière !*) et que les miradors soient désormais **attribués aux Agents de Détention conformément aux autres établissements !**

Nous avons demandé que l'Agent "Promenade" conserve sa clef de "dispo" sur son trousseau !

Le bureau Local **FORCE OUVRIERE** salue l'écoute attentive du MCI et de l'Adjoint du D.I quant à nos remarques que nous avons porté au nom de l'ensemble des Personnels du C.P de Toulon.

**La suppression du "Poste dormant" de la PEP de nuit proposée par la Direction Locale reste, pour notre Syndicat, tout simplement inacceptable !** ... Un CTS sera prévu très bientôt !

**ON VEUT BIEN CHANGER  
... MAIS POUR DU MIEUX!!**

Pour le  
Bureau  
Local  
**F.O**